

## Avis

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en cycle de **Master Innovation Technologique et Intelligence Artificielle pour l'Ingénierie Pédagogique**, dans le cadre du **Temps Aménagé**, à l'École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Beni Mellal, que la date limite de paiement de la deuxième tranche des frais d'inscription au titre de l'année universitaire 2025–2026 est fixée au **Lundi 18 Mai 2026**, via le compte bancaire.

310090100202470199750177

Chaque étudiant est prié de déposer le reçu de paiement auprès du service du Master avant l'expiration du délai susmentionné.

L'administration

